

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 6 avril 2023

N° 2023_08
Nomenclature acte : 7.1.2

Composant le Conseil d'Administration :
En exercice : 17
Présents : 9
Représentés : 5
Votes pour : 14
Vote contre : 0
Abstentions : 0

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

ARRIVÉ LE

19 AVR. 2023

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

L'An deux-mille-vingt-trois, le six avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le trente-et-un mars deux-mille-vingt-trois, s'est assemblé en salle des mariages, sous la présidence de Laurent VASTEL, Maire et Président du Conseil.

Présents : L. VASTEL, A. BULLET, D. LAFON, G. REIGADA, Z. KEFIFA, J.Y. SOMMIER, P. KATHOLA, M. FORNIER, S. LE BEUZE

Absents représentés : E. CATON (par A.BULLET), D. DELATTRE (par S.LE BEUZE), A-M. MERCADIER (par D.LAFON), S.BOUALI (par M.FORNIER), M. LAGARDE (par G.REIGADA)

Absents excusés : J. LECLERCQ, N. SAUCY, A. BON

Le Conseil d'Administration,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L1612-12,

Vu le Compte de gestion élaboré par Madame la Comptable du SCG de Fontenay-aux-Roses, retraçant les recettes et les dépenses de la gestion 2022 du CCAS,

Considérant que les opérations ont été régulièrement effectuées,

Considérant que le compte de gestion présente un résultat concordant avec le compte administratif pour l'exercice 2022,

Considérant que le compte de gestion pour l'exercice 2022 n'appelle ni observation ni réserve,

Sur la proposition de son Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver en conséquence le compte de gestion de Madame la Comptable du SCG de Fontenay-aux-Roses pour l'exercice 2022 tel que figurant en annexe.

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :
- M. le Préfet des Hauts-de-Seine
- Mme la Comptable du SCG de Fontenay-aux-Roses

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Et ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Anne BULLET
Vice-présidente du CCAS



Certifié exécutoire compte-tenu de la réception
en Préfecture le
Publication/Affichage le.....

Pour le Président et par délégation
La Vice-Présidente du CCAS

